

RECHERCHE ÉTHIQUE IMPLIQUANT DES ENFANTS

ETHICAL RESEARCH INVOLVING CHILDREN



Centre for Children
and Young People



Southern Cross
University

Childwatch
INTERNATIONAL
RESEARCH NETWORK

unicef 
Office of Research

UNIVERSITY
of
OTAGO

Te Whare Wānanga o Ōtago
NEW ZEALAND

21 CHARTE ÉTHIQUE

La Charte internationale pour la Recherche éthique impliquant des enfants est le résultat prospectif de sept engagements fondamentaux dont l'objectif consiste à revaloriser le statut, les droits et le bien-être de tous les enfants impliqués dans la recherche. Elle a été rédigée avec et pour les chercheurs et d'autres personnes impliquées dans la protection des enfants et qui ont décidé de s'acquitter de la responsabilité d'entreprendre une recherche de qualité, éthique et sans distinction de contexte.

CHARTRE INTERNATIONALE POUR LA RECHERCHE ÉTHIQUE IMPLIQUANT DES ENFANTS

En tant que communauté de recherche travaillant avec les enfants, nous nous engageons à entreprendre et à soutenir la recherche éthique de haute qualité, respectueuse de la dignité humaine de l'enfant, de ses droits et de son bien-être. Les sept engagements suivants guident notre travail :

L'ÉTHIQUE DANS LA RECHERCHE IMPLIQUANT DES ENFANTS RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS

Nous, communauté des chercheurs, y compris tous ceux qui contribuent à entreprendre, commander, financer et évaluer la recherche, sommes responsables de veiller à ce que les normes éthiques les plus sévères soient respectées dans toute recherche impliquant des enfants, quels que soient l'approche, l'objectif et le contexte de la recherche.

RESPECTER LA DIGNITÉ DE L'ENFANT EST AU CŒUR DE LA RECHERCHE ÉTHIQUE

La recherche éthique est menée en toute intégrité et dans le respect des enfants, de leurs opinions et de leur culture. L'implication respectueuse des enfants exige des chercheurs qu'ils reconnaissent le statut et les capacités de développement des enfants et qu'ils valorisent leurs contributions diverses.

LA RECHERCHE IMPLIQUANT DES ENFANTS DOIT ÊTRE JUSTE ET ÉQUITABLE

Les enfants impliqués dans la recherche ont droit à la justice. Celle-ci exige que tous les enfants soient traités de manière égale, que les avantages et les inconvénients de leur participation soient répartis équitablement, que des enfants ne soient pas exclus injustement et que les obstacles à leur participation basés sur la discrimination soient combattus.

LA RECHERCHE ÉTHIQUE BÉNÉFICIE AUX ENFANTS

Les chercheurs sont tenus de veiller à ce que la recherche maximise les avantages pour les enfants, en tant qu'individus et/ou groupe social. Prioritairement, c'est au chercheur qu'incombe la responsabilité d'apprécier si la recherche doit être entreprise et d'évaluer si la recherche bénéficiera aux enfants pendant le processus de recherche ou à la suite de celui-ci.

LES ENFANTS NE DEVRAIENT JAMAIS SUBIR DE PRÉJUDICE EN RAISON DE LEUR PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Les chercheurs doivent tout mettre en œuvre pour prévenir tout risque potentiel de préjudice et pour évaluer s'il est justifié de faire participer l'enfant.

LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DE L'ENFANT DOIT ÊTRE OBTENU AVANT ET PENDANT LA RECHERCHE

Le consentement de l'enfant doit toujours être obtenu en plus du consentement des parents et toutes les autres exigences nécessaires pour mener la recherche de manière éthique doivent être observées. Le consentement doit être basé sur la compréhension équilibrée et correcte de tout ce qu'implique la recherche pendant et après le processus. Des indications montrant le désaccord ou la volonté de retrait de l'enfant doivent toujours être respectées.

LA RECHERCHE ÉTHIQUE EXIGE UNE RÉFLEXION PERMANENTE

La recherche impliquant des enfants est importante. La recherche éthique exige que les chercheurs engagent une réflexion permanente quant à leur pratique, allant bien au-delà de toute exigence d'évaluation éthique officielle. Cette démarche nécessite d'accorder une attention constante aux hypothèses, valeurs, croyances et pratiques qui influencent le processus de recherche et l'impact sur les enfants.

ISBN : 978 8865 220 34 4

UNICEF Office of Research - Innocenti
Piazza SS. Annunziata, 12
50122 Florence, Italie
Tél : (+39) 055 20 330
Fax : (+39) 055 2033 220
florence@unicef.org

www.unicef-irc.org